

COMMUNE DE JOURGNAC
87800

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2024/05**

Séance du 04 mars 2024

Nombre de membres :
En exercice :..... 14
Présents :..... 10
Votants :..... 13

Résultat du vote :
Pour :..... 13
Contre :..... 00
Abstention :..... 00

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 mars à 19 h 00, le conseil municipal de la commune de Jourgnac, dûment convoqué le 27 février 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis THOMASSON, maire.

Présents : M. Francis THOMASSON, Mme Marie-Pascale FRUGIER, M. Pascal GAYOU, M. Stéphane FAROUT, M. Michel RENAULT, M. Alain MAURIN, Mme Marie-Laure LAVERGNE, Mme Elodie CHOQUET, M. Gaëtan GOU MILLOUX, Mme Magalie FAUCHER, M. Robert DESBORDES.

Absents excusés : Mme Anne-Sophie UIJTTEWAAL (a donné pouvoir à M. Stéphane FAROUT), Mme Sabine LOTTE (a donné pouvoir à Mme Marie-Pascale FRUGIER), M. Laurent BLANCHER (a donné pouvoir à M. Gaëtan GOU MILLOUX).

Mme Marie-Pascale FRUGIER a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNE – EXERCICE 2023.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Pascal GAYOU, adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par M. Francis THOMASSON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, et après avoir approuvé le compte de gestion du Comptable public,

1°) Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS Fonctionnement	636 033,10 €	743 947,77 €
REALISATIONS Investissement	475 949,98 €	406 710,77 €
	+	+
REPORT N-1 Fonctionnement (002)		285 553,51 €
REPORT N-1 Investissement (001)	10 282,14 €	
	=	=
TOTAL (Réalizations + Report)	1 122 265,22 €	1 436 212,05 €
RAR Investissement	160 191,00 €	131 752,00 €
RESULTAT CUMULE - Fonctionnement	636 033,10 €	1 029 501,28 €
RESULTAT CUMULE - Investissement	646 423,12 €	538 462,77 €
<i>BESOIN DE FINANCEMENT</i>		<i>107 960,35 €</i>
TOTAL CUMULE	1 282 456,22 €	1 567 964,05 €
RESULTAT DE CLOTURE		285 507,83 €

.../...

../...

Délibération N°2024/05

2°) Constate pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

Hors de la présence de M. Francis THOMASSON, Maire, qui s'est retiré au moment du vote :

4°) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à Jourgnac, le 04 mars 2024
Au registre sont les signatures.

Le Président,
Pascal GAYOU,

Acte rendu exécutoire après envoi en
Préfecture le : ~~07~~ mars 2024
Publication le : 07 mars 2024

